

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION	01	EDUCATION	04	NON DEFINIS	03
COMMUNICATION	01	INFRASTRUCTURE	07	ECONOMIE	01
ADMINISTRATION	14	RURAL	19		

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2105

28 Juillet 2020

28 July 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	N°15/AONO-PU/RN/D42/C- GDER/SCPM/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RADIER DU MAYO-LOUMAS DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	11-08-2020

2	Reference	23/AONO/C-MGA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 21 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE DU STADE LAMIDO BOUBA DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-08-2020

3	Reference	N°017BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-09-2020

4	Reference	066/20/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/20/AONO/SDCC/CIPM DU 24 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 300 000 LITRES D'HEXANE TECHNIQUE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-09-2020

5	Reference	004/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 24 JUILLET 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 24 JUILLET 2020, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS METALLIQUES DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLE II
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-08-2020

6	Reference	005/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 24 JUIL 2020 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU TELEPHONIQUE POUR LA CENTRALE D'ECOUTE DU MINISTERE DU COMMERCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [00000204/AONO/ART/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000204/AONO/ART/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023) D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES EQUIPEMENTS DE LA PLATEFORME TECHNIQUE DE CONTROLE DE SERVICE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-08-2020

8

Reference [006/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020 DU 22/07/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DUPALAIS DE JUSTICE DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-08-2020

9

Reference [06/AOIO/SPE/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°06/AOIO/SPE/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-08-2020

10

Reference [006/DC/CUD/CIPM/2020 DU 24 JUIL 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2020 DU 24 JUIL 2020 RELATIVE A HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-08-2020

11

Reference [005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 27 JUILLET 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE MANGUEGUES – MALOUMBE, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 21-08-2020

12

Reference [09/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII/2020 DU 15/07/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DE NGALBIDJE GROUPE I ET II (LOT 1) ET DE BIBEMIRE II, III, IV (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-08-2020



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference 040/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 040/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE FILTRES POUR ENGIN CATERPILLAR A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-08-2020
-----------	--

14	Reference 039/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 039/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-08-2020
-----------	--

15	Reference 038/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 038/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 06-08-2020
-----------	---

16	Reference 037/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 037/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 06-08-2020
-----------	--

17	Reference 036/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 036/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PICES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 06-08-2020
-----------	---

18	Reference 035/20/DCQ/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/20/DCQ/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUES DE LAFLOTTESODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 06-08-2020
-----------	--

19	Reference 034/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LASODECOTON Nature de prestation N/A Date de cloture 11-08-2020
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

20	Reference	033/20/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-08-2020

21	Reference	06/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES DU MINISTERE DU COMMERCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-08-2020

22	Reference	07/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 07/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE CONTROLE (PHASE 2) AU MINISTERE DU COMMERCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-08-2020

23	Reference	017 du 28 juillet 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 017 DU 28 JUILLET 2020 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA « MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE » DANS LA RÉALISATION DE CERTAINS MICROPROJETS DE L'OPÉRATION HIMO DU PNPD MINKA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-08-2020

24	Reference	024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	000801/C/MINSANTE/SG/STBP/CNLS/GTC/SP/SPM/LNH Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000801/C/MINSANTE/SG/STBP/CNLS/GTC/SP/SPM/LNH PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/MINSANTE/ CSPM-CNLS/2020 DU 26 JUIN 2020 RELATIF À LA PRODUCTION, LA MULTIPLICATION ET LA DISTRIBUTION DES OUTILS DE COLLECTE ET DE SUIVI DES DONNÉES POUR LES FORMATIONS SANITAIRES. FINANCEMENT FONDS MONDIAL NFM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 1ER OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 A L'AVIS DE CONSULTATION N°000001/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020 DU 26 JUIN 2020 RELATIF A LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DES DIRECTIVES DE TRAITEMENT ARV (LOT 1), DES GUIDES DE POCHE SUR LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE ET LEUR FONCTIONNEMENT (LOT 2) ET DES AFFICHES ET DEPLIANTS SUR LE TARV ET LA RETENTION (LOT 3).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

29	Reference	021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FÉVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE » FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1362.01K
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference 024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN° 024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

33	Reference 000028/C/MPT/UCP-CAB/SPM (ai)/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000028/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2020 DU 23 JUIL 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA MANIFESTATIONS D'INTERET N°00000002/AMI/MPT/UCP-CAB/SPM(A.I)/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIF A AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET CAB POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2019, 2020, ET 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference 00000029 C/MPT/UCP-CAB/SPM (ai)/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000029 C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2020 DU 23 JUIL 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000003 /AMI/MPT/CEP-CAB/SPM (AI) /2019 DU 09 JAN 2019 POUR LE «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES» Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

35	Reference 026/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°026/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/CUD/DAEIREI/2020 DU 02 JUIN 2020 POUR L'OCTROI D'UNE HABILITATION ANNUELLE (12 MOIS) PERMETTANT D'INTERVENIR SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 1ER OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference 027/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN° 027/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/CUD/DAEIREI/2020 DU 02 JUIN 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ELECTRICITE, DES FEUX TRICOLORES ET DES ILLUMINANTIONS FESTIVES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE » FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1362.01K Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FÉVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference 5157/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet DECISION N° 5157/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22/05/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 TONNES DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference 012/D/ CTCH/SG/20 Lire Titre/objet DECISION N°012/D/ CTCH/SG/20:PORTANT FUBUCATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°12/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA MACHINE A BOIS DE LA SAR/SM TCHOLLIRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [5150/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 5150/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 032/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/04/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE ROUEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [4581/20/DG/DAG/DAMP/SPM/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 4581/20/DG/DAG/DAMP/SPM/AH DU 25 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION ET DE L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON DE KAELE ET A NGONG

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

44

Reference [010/D/CTCH/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°010/D/CTCH/SG/2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°12/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR L'AXE MAYODADI-MBANKATMOR

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

45

Reference [011/D/CTCH/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°011/D/CTCH/SG/2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°011/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE FINITION DE L'ATELIER DE LA SAR/SM DE TCHOLLIRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [5172/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°5172/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22/05/2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR ENGIN CATERPILAR A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

47

Reference [015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISIONN°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	016/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°016/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	/20/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 4923/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGRENAGE DENGONG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	011/D/CAGII/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/CAGII/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° /LC/CAGN/SG/ST/2020 PASSÉE APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM- CAGII/2020 DU 05/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DEPOUMPOUMRE III (LOT 1) ET DELAINDÉ I (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	5164/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 5164/20/DG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 200/20/DCO/SDCC/CIPM DU 02/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE POSTES ASOUDER ET ACCESSOIRES DE MAINTENANCE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

52	Reference	014/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°014/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FEVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 010/D/CA-GRA2/CAGII /SG/ST/2020 Lire Titre/objet DECISION N°010/D/CA GRA2/CAGII /SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°013/LC/CAGII/SG/ST/2020 PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII /2020 DU 05/06/2020, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DETROIS CENT QUINZE (315) TABLES - BANCS EN BOIS AVEC CASIER POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES, NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 017/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet DECISIONN°017/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 5177/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet DECISION N° 5177/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBDTION DES LETTRES COMM1ANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 037/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM 22/0S 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06)LOTS DE PIECES DE RECHANGES POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 4917/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet DECISION N° PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION N° 3000/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 10 JUILLET 2020PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE AL'USINE D'EGRENAGE DE NGONG Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference N°005/20/D/CAY7/SG/BM Lire Titre/objet DÉCISION N°005/20/D/CAY7/SG/BMDÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE NKKOLKOUYOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference N°006/20/D/CAY7/SG/BM Lire Titre/objet DÉCISION N°006/20/D/CAY7/SG/BMDÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

59	<p>Reference 4878/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 4878/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 08 JUILLET 2020 DECLARANT L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/20/A010/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

60	<p>Reference 018/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISIONN°018/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAY 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE »</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

61	<p>Reference 5199/20/DG/DAG/DAMP/SMP Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF 1 N° 5199/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 21 JUILLET 2020 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT 058/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES DE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

62	<p>Reference 02/AR/CBO/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/CBO/CIPM DU 2020 JUILLET 2020 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 23 JUN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABAKEDE, COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

63	<p>Reference ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020RELATIF AUX APPELS D'OFFRES : N°07(BIS)/AONO/RCE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC (01) DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°11/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE KANANGA – OMENDÉ (13KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°12/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER YANGBEN-BATANGA-MBOLA (12KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°13/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BÉGNI – GUÉFIGUÉ (06KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°14/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MAÇONNERIE DE MOELLONS SUR LA PISTE AGRICOLE BÉGNI-GUÉFIGUÉ COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	ADDITIF N°06/A/C/BOK/SG/M/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°06/A/C/BOK/SG/M/2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N°07(BIS), 11, 12, 13 ET 14/AONO/C/B/CIPM/2020, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°000405/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CRA/CSE/BNRJ.AMF/20 DU 23 JUILLET 2020 : DAO N° 12, 13 ET 14/AONO/C/B/CIPM/2020 RESPECTIVEMENT POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12KM), TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUÉFIGUÉ (06KM) ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MAÇONNERIE DE MOELLONS..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

65	Reference	5183/20/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 5183/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 21 JUILLET 2020 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILTE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 026/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE GUIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RADIER DU MAYO-LOUMAS DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du fonds routier 2020, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien du radier du Mayo-Loumas dans la Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

- 1- Installation de chantier
- 2- Nettoyage et Terrassements
- 3- Assainissement-Drainage
- 4- Ouvrage d'art
- 5- Divers

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante-neuf millions cinq cent quatre -vingt - seize mille deux cent cinquante (49 596 250) FCFA

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments, des Travaux Publics et des routes.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget du fonds routier exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de (cent mille) 100 000 francs CFA, payable au guichet de la Recette Municipale de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des Marchés de Guider, le 11/08/2020 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence N°15 /AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2020 du 15/07/2020 pour les Travaux d'entretien du radier sur le Mayo-Loumas dans la Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois {03} mois .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **991 925 FCFA**,valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre et organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 11 /08/2020 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1	Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié)
4	Note technique inférieur à 70%
5	Absence de la caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier durant les 3 dernières années

N°	Critères essentiels	Notation
1	Situation financière de l'entreprise	binaire
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel du chantier	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions techniques (organisation, planning etc..)	oui/non
6	La Justification de l'acceptation des conditions du CCTP.	oui/non

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les spécificités technico-financières requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Communale de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tel 675 58 08 18/699 01 84 65

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 15 Juillet 2020

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 21 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE DU STADE LAMIDO BOUBA DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante lance, en PU un AONO Pour les travaux de Réhabilitation de la Tribune du Stade Lamido Bouba de Meiganga, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

LOT 100 INSTALLATION DE CHANTIER
LOT 200 MAÇONNERIE - ELEVATION
LOT 300 CHARPENTE - OUVERTURE - PLAFOND

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 6 100 000 (six millions cent mille) de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics Installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA Tél. ; 693 86 33 33 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable à la Recette municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA, au plus tard le 13/08/2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 23/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 21 Juillet 2020 Pour les travaux de Réhabilitation de la Tribune du Stade Lamido Bouba de Meiganga, Commune de MEIGANGA, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent vingt-deux (122 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable après épuisement du délai de 48 heures, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu en un temps le 13 Aout 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga dans la salie des réunions de la DDMINEPAT du Mbéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative notamment la caution de soumission délivré par une banque de premier ordre ou par une assurance agréée par le MINFI, après épuisement du délai de 48 heures ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- performance technique inférieure à 70% ;
- absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix ;
- le non-respect de trois (03) critères essentiels ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 6 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en génie civil) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant été techniquement qualifié et fourni la proposition financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou appeler au numéro suivant : 693 86 33 33

MEIGANGA le 21 Juillet 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU
COTON GRAINE A LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine à la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à un milliard sept cent millions (1 700000000) FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres portant sur la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail :sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 400 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP" Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 01/09/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 017BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu atelier chaudronnerie de la SODECOTON à Garoua selon le planning ci-après ;

- 40 conteneurs dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 40 conteneurs dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 40 conteneurs dans un délai de 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 40 conteneurs dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 34000000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 01/09/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte .

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
 - 2 De l'absence de la caution de soumission ;
 - 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
 - 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant et précisant les dimensions et la qualité des matériaux rentrant dans la fabrication des conteneurs ;
 - 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;
- A- POIDS ET DIMENSIONS (mm)
Largeur hors tout max 2500mm \pm 2% (2450 ; 2550)
Hauteur utile de la caisse 2450mm \pm 3% (2376,5 ; 2523,5)
Longueur utile de la caisse 7500 mm \pm 1% (7425 ; 7575)
Longueur hors tout de la caisse 7750 mm \pm 0,7% (7695,75 ; 7804,25)
Poids : 3400kg \pm 150 (3250- 3550)

B- CHASSIS

02 Longerons en UPN 220X7500X9 avec doublage de section avec tôle de renfort de 80/10
Boîtages en tôle de 80/10 L= 420 et 100/10 L= 310 et roulettes de 0200X60 en acier XC38 avec trou débouchant au centre avec axe en acier bagué avec un coussinet Metafram 035mm autolubrifiant muni d'une plaque en tôle de 60X60 e=6 pour blocage.

C- PLATEAUX

Type boulonné : traverses intermédiaires en UPN, UPAF 160, 120 et 100 ; avant en cornier de 80 et arrière, châssis tubulaire en IPE 140 et UPN de 100mm ; ou

Type mécanosoudé traverses intermédiaire en tube carré de 90X90X3, arrière, châssis en tube rectangulaire de 150X100X5.

Revêtement en tôle de 24/10 mm mini.

Pour les caisses boulonnées plaques reliant le panneau latéral et le plateau à l'avant de 200X180X6 et arrière de 600X180X6mm Pour les caisses mécanosoudées le panneau latéral est relié au plateau par les goussets.

D- CARROSSERIES

Carrosserie métallique de forme trapézoïdale pour permettre l'évacuation du coton-graine par bennage, avec rives renforcées en tube carré de 100X100X4mm Tôle de 20/10 et poteaux en Tube carré de 90X90X3mm.

Panneau avant, tube carré de 90, montant UPN de 200 et support anneau tube carré de 200 en mécano soudé ou boulonné les deux sur un support anneau.

À l'arrière, poteaux, et traverses renforcées pour éviter leur déformation lors de l'évacuation du coton graine tube rectangulaire de 150X100X5 pour la caisse mécanosoudée.

Pour la caisse boulonnée UPAF de 220 renforcée par un G.

Porte arrière à deux vantaux en tube rectangulaire de 80X60X3mm et traverses en tube rectangulaire de 120X60X3 et intermédiaire de 60X35X3mm équipées de 8 pentures fixées pour des boulons de M20X100 avec fermeture par crémone en acier moulé et câble de raideur d'écartement et chaîne de porte maillon de 60X8, cadre de porte en UPN de 100 et 120mm.

Verrouillage des portes à rattrapage de jeu crochet et tube d'étanchéité et axede verrouillage en fer rond de 30mm.

La paroi en tôle de 20/10 et trémie en tôle de 30/10 l'intérieur est lisse pour faciliter l'écoulement longitudinal. Elle est profilée longitudinalement afin de limiter les remontées de coton lors de son déchargement partassage.

Le montage est cependant de type boulonné ou soudé pour une meilleure rigidité sur les pistes.

E- EQUIPEMENTS

Le conteneur est pourvu de points d'attaches pour la bâche pouvant le couvrir extérieurement avec Obarre de fer rond 014 ou bâtonnet lisse 010.

Les berces avec réservation pour verrouillage sur camions

Sur les deux longerons du châssis conteneur, sont prévus des encoches servant à le maintenir sur le châssis du camion par des vérins.

À l'arrière, deux (2) roulettes de 0200X60 en acier avec axe bagué en méta flâne permettant le chargement sur

remorque.

Al'avant, la fixation de l'anneau en U ou en V en Fer rond 045 à 50mm renforcée avec gousset en fer plat de 50X5 mm pour la reprise par le crochet du bras et conçue pour permettre une charge totale de 13 tonnes.

F- MONTAGE

Les fournitures seront livrées en CKD ou SKD à l'atelier chaudronnerie de la SODECOTON à Garoua, le montage et la mise en ordre de fonctionnement se feront dans ce local et à la charge du soumissionnaire qui devra prévoir une équipe de techniciens pour ces travaux.

G- FINITION

Une couche de laque surfond anti-rouille, après dégraissage et phosphatation couleur orange RAL2000 Peinture et apprêt fournis et appliqués par les soins du soumissionnaire

6 De l'absence des plans de montage ;

7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 Non-respect de deux (02) critères essentiels

10 De la non-conformité du modèle de soumission ;

11 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B: conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D; Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), comptant pour 30%

La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison

de fournitures similaires (travaux de chaudronnerie) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 850 000 000 FCFA comptant pour 15 %;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 1700 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être

retenu pour la suite de la procédure.

15. Attribution

À l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratifs et techniques conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu à l'atelier chaudronnerie de la SODECOTON à Garoua.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/20/AONO/SDCC/CIPM DU 24 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 300 000 LITRES D'HEXANE TECHNIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 300 000 litres d'hexane technique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de 300 000 litres d'hexane technique à la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 350 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecotan@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial" (CAS ARMP) ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marquées et métalliques devront parvenir au plus tard le 01/09/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°066 /20/AONO/SDCC/CIPM DU 24 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 300 000 LITRES D'HEXANE TECHNIQUE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu Magasin huilerie de la SODECOTON à Garoua selon le planning ci-après :

- 100 000 litres dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 100 000 litres dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 100 000 litres dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 7 000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 01/09/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

il s'agit notamment :

- 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus;
- . Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30%; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (produits chimiques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 175 000 000 FCFA comptant pour 15 %;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices (2018, 2017 et 2016) au moins égal à 350 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Huilerie de la SODECOTON.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 24 Juillet 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 24 JUILLET 2020,
RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS METALLIQUES DE LA STATION-SERVICE
TRADEX MISSOLE II**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fabrication et de montage des auvents métalliques de la station-service Missolé II.

2. Consistance des prestations

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires
- La fabrication en atelier
- Les traitements anticorrosion
- Le montage sur le site
- L'étanchéité
- La peinture

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots :

- **LOT 1 : Fabrication & montage sur le site d'un auvent métallique 2 poteaux ;**
- **LOT 2 : Fabrication & montage sur le site d'un auvent métallique 8 poteaux.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de la Construction des charpentes Métalliques, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sise au 1077, Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **100 000 F CFA (Cent mille francs)** dans le **compte N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **vendredi 14 août 2020 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/20
DU 24 JUILLET 2020 RELATIF A LA FABRICATION ET MONTAGE DES AUVENTS
METALLIQUES DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLE II
CONFIDENTIEL**

≥

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent appel d'offres est de **soixante (60) pour chaque lot**.

En cas d'adjudication des 2 lots au même soumissionnaire, le délai de 60 jours reste inchangé. Les travaux devant être menés simultanément.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **(Francs CFA) de Quatre cent mille (400.000 FCFA) pour le lot 1 et d'un million deux cent mille (1 200 000 FCFA) pour le lot 2**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **vendredi 14 août 2020** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A (CIPM-TRADEX) sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM — TRADEX ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Sous-détail des prix unitaires et/ou décomposition des prix forfaitaires ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
- Non-respect par l'offre technique, d'au moins dix (10) des treize (13) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/non)

- Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
- Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
- Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**quatre sous-critères**) ;
- Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
- Matériel et équipements (**quatre sous-critères**).

14. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com Tél. : 675 29 40 71)

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

PALEY Simon

MINISTERE DU COMMERCE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 24 JUIL 2020 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU TELEPHONIQUE POUR LA CENTRALE D'ECOUTE DU MINISTERE DU COMMERCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 21 370002 2249.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Vu le procès-verbal de la réunion en date du **16 JUIL 2020** de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE, Le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la construction d'un réseau téléphonique pour la centrale d'écoute du Ministère du Commerce.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, consiste en la fourniture au Ministère du Commerce de :

- trois (03) tables bureau ;
- six (06) fauteuils ;
- trois (03) téléphones fixes ;
- trois (03) casques ;
- trois (03) ordinateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de prestation.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE au titre de l'exercice 2020, imputation : **54 21 370002 2249.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 102, téléphone : 222 22 69 68.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, ou sur le site web de l'ARMP, sur COLEPS du MINMAP, dans les locaux du Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 102, au plus tard le **21 AOUT 2020 à 13h30** précises heure locale, portant les mentions suivantes :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 24
JUIL 2020 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU TELEPHONIQUE POUR LA CENTRALE D'ECOUTE
DU MINISTERE DU COMMERCE.-
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de l'enveloppe prévisionnelle, soit une somme de **trois cent mille (300 000) francs CFA**.

La validité de cette caution est de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **21 AOUT 2020 à 14h30** précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINCOMMERCE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif ou financier incomplet ou non conforme ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- Non satisfaction du Maître d'Ouvrage par rapport à une prestation antérieure du soumissionnaire ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence d'un certificat d'origine et de garantie du fournisseur ou du concessionnaire agréé pour le matériel à livrer.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- Délai de livraison ;
- Expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés de même nature) ;
- Caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- Service après-vente ;
- Attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à cinq millions **(5 000 000) FCFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70 % des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins 70% des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatif au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 102, Tél. 222.22.69.68.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000204/AONO/ART/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020
POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 À MI-PARCOURS, 2021, 2022 ET 2023 À MI-PARCOURS)
D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES EQUIPEMENTS DE LA
PLATEFORME TECHNIQUE DE CONTROLE DE SERVICE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART,
EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 410

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la couverture des risques des équipements de la plateforme technique de contrôle de service de l'ART au titre des exercices 2020 à mi-parcours, 2021, 2022 et 2023 à mi-parcours.

2. Consistance des prestations

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties couvrant les risques du véhicule terrestre à moteur, ainsi que les matériels faisant partie de la plateforme technique de contrôle existant. Ces garanties sont décrites de la manière ci-après :

1. La couverture du véhicule porte sur les garanties ci-après :

- Responsabilité Civile (RC) / Responsabilité Tiers Incendie (RTI) ;
- Tierce Collision (TC)
- Incendie (INC);
- Vol /vol partiel(VOL);
- Braquage (BRA);
- Bris de glaces ;
- Avance Recours (AR) ;
- Individuelles Personnes Transportées (IPT) ;
- Défense / Recours (DR);
- Capital Sur Avance Recours (CSR) ;
- Avance sur recours (AR);
- Dommage Tous Accidents /Tous risques (TR) ;
- Assistance à Réparation (AR).

1. La couverture des équipements porte sur les garanties ci-après :

- Incendies et risques annexes et locatifs:
- Dommages aux appareils électriques et électroniques ;
- Dégâts des eaux ;
- Vol par effraction ;
- Tous risques informatiques ;
- Frais supplémentaires à la suite d'un sinistre ;
- Choc et chute d'un appareil de navigation ;
- Recours des voisins ;
- Pertes ou dommages consécutifs ;
- Chute de la foudre ;
- Evènements naturels (tempêtes, tornade, ouragan, cyclone, etc.)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU VEHICULE

- Marque : TOYOTA LAND CRUISER V8 ;
- Châssis : JTMHV09J104160333 ;
- Puissance : 12 CV ;
- Immatriculation : CE 116 HW ;
- Date de première mise en circulation : 22/02/2016 ;
- Valeur d'acquisition TTC du véhicule : 87 052 500 F CFA ;
- Valeur nette après vétusté au 30 juin 2020: 20 718 485 ;
- Energie : Gasoil ;
- Nombre de Places : 8 ;
- Zone de circulation : Territoire National ;
- Age au 30 juin 2020 : 57 mois ;
- Catégorie : 1

La consistance de ces prestations du présent DAO est détaillée dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **60 000 000**(soixante millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux sociétés d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART des exercices 2020 et suivants, imputation budgétaire 670 410 « Assurances véhicules et équipement technique ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 F CFA (soixante dix mille CFA)**, au titre des frais de dossier, au **compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988** de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les Agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le **21 Août 2020 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention : **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000204/AONO/ART/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020 à mi-parcours, 2021, 2022 et 2023 à mi-parcours) D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DES EQUIPEMENTS DE LA PLATEFORME TECHNIQUE DE CONTROLE DE SERVICE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART), EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Cette prestation s'exécutera en trente-six (36) mois, en plusieurs tranches (une tranche ferme, et deux tranches conditionnelles) répartis comme suit :

- Tranche ferme : du 30 Août 2020 à zéro heure au 29 Août 2021 à minuit ;
- 1^{ère} Tranche conditionnelle : du 30 Août 2021 à zéro heure au 29 Août 2022 à minuit ;
- 2^e Tranche conditionnelle : du 30 Août 2022 à zéro heure au 29 Août 2023 à minuit.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée ou habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2020 par le Ministère chargé des finances, d'un montant égal à **1 200 000 (un million deux cent mille) F CFA**. Le délai de validité de ladite caution excède de trente (30) jours celui des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une Compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21 Août 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ART **au premier (1^{er}) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heures;
4. Document falsifié ou fausse déclaration ;
5. Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;
6. Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;
7. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
8. Critères essentiels inférieurs à 70 % de oui ;

9. Dossier technique ou financier incomplet.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le **système binaire (oui/non)** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'offre ;

1. Références du soumissionnaire dans le domaine des assurances ;
2. Description détaillée des garanties offertes ;
3. Modalités de règlement des sinistres ;
4. Capacités technique et financière ;
5. Représentativité territoriale au Cameroun.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur retenu sera choisi selon la méthode du moins disant conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sis à l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P : 6132 Yaoundé, Tél : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

Dénonciation

Pour toute information, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au numéro **15 17 de la CONAC** ou aux numéros **673 20 57 25 / 699 37 07 48** du MINMAP.

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ZOO ZAME Philemon

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020 DU 22/07/2020 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU PALAIS DE JUSTICE DE GAROUA EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
54 94 709 07 110000 2202 337

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Gouverneur de la Région du Nord lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nord à Garoua, un Dossier d'Appel d'Offres **pour la réalisation des travaux de construction de la clôture du Palais de Justice de Garoua** en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

- **Installation du chantier ;**
- **Travaux fondations ;**
- **Maçonnerie-et Elévation;**
- **Menuiserie métallique ;**
- **Electricité ;**
- **Peinture ;**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent-neuf millions cinq-cent-soixante-dix mille sept-cent huit francs CFA (109 570 708) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2020, imputation: 54 94 709 07 110000 2202 337.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables **dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **dans les Services du Gouverneur (porte 112, tél : 222 27 19 49) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille francs (100 000) francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Garoua.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) **au plus tard le 14/08/2020 à 13heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 006/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020 DU 22/07/2020
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLOTURE DU PALAIS DE JUSTICE DE GAROUA,
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent DAO est de **Trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Deux millions cent quatre-vingt-dix mille (2 190 000 FCFA) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Deux millions cent quatre-vingt-dix mille (2 190 000 FCFA) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu **le 14/08/2020 à partir 14 heures** dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou sy faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : **les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats**

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, **la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord. **Additif** à l'Appel d'Offres L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au Dossier d'Appel d'Offre **Corruption** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 22 Juillet 2020

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi i Jean

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°06/AOIO/SPE/CIPM/2020 DU 27 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE DE PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE
PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2020 de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), le Directeur Général lance un appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de papier impression en feuilles (en trois lots) à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées de :

- Papiers couchés brillants et mats de divers grammages ;
- Papiers autocopiants de divers grammages;
- Papiers offset SANS AZURANT OPTIQUE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de chaque lot est fourni dans le tableau ci-après.

	COUT PREVISIONNEL (TTC)	
	EN FRANCS CFA	EN EUROS
LOT N°1	Cinquante millions neuf cents mille (50 900 000)	Soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize euros et cinq centimes (77 596,5)
LOT N°2	Trente-six millions cinq cents mille (36 500 000)	Cinquante-cinq mille six cent quarante-trois euros et neuf centimes (55 643,9)
LOT N°3	Trente-six millions quatre cents mille (36 400 000)	Cinq mille quatre cent quatre-vingt-onze euros et quatre centimes (55 491,4)

NB : 1 EURO = 655,957 F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en trois lots ci-après définis :

Lot N° 1 : Papiers couchés brillants et mats de divers grammages

- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 115g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 135g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 150g/m²
- Papier couché brillant 2 faces blanc de grammage 170g/m²
- Papier couché mat de grammage 135g/m².

Lot N° 2 : Papiers autocopiants de divers grammages

- Papier autocopiant CB blanc de grammage 56g/m²
- Papier autocopiant CFB jaune de grammage 53g/m²
- Papier autocopiant CFB bleu de grammage 53g/m²
- Papier autocopiant CFB rose de grammage 53g/m²
- Papier autocopiant CFB vert de grammage 53g/m²
- Papier autocopiant CF jaune de grammage 57g/m²
- Papier autocopiant CF bleu de grammage 57g/m²
- Papier autocopiant CF rose de grammage 57g/m²
- Papier autocopiant CF vert de grammage 57g/m².

Lot N° 3 : Papiers offset SANS AZURANT OPTIQUE

- Papier offset blanc SANS AZURANT OPTIQUE, de grammage 180g/m².

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation de produits graphiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'exploitation de la SOPECAM, Exercice 2020, (hors du papier impression).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, d

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès p heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Came (BICEC) en faveur du « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), de la somme non remboursable de **cent cinq mille r francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé** **Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le **31 août 2020 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :
« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AOIO/SPE/CIPM/2020 DU 21 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER IMPRESSION EN FEUILLES (EN TROIS LOTS) A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'appel d'offres sera exécuté suivant les délais ci-après :

- **Lot 1 : quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précitée ;
- **Lot 2 : quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précitée ;
- **Lot 3 : quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précitée ;

Pour chacun des lots, le lieu de livraison est :

- **Port de Douala-Cameroun** pour les soumissionnaires étrangers
- **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun** pour les soumissionnaires nationaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un organisme agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans le présent DAO (pièce n°12), d'un montant de :

- **Lot 1 : Un million dix-huit mille (1 018 000) FCFA ;**
- **Lot 2 : Sept cent trente mille (730 000) FCFA ;**
- **Lot 3 : Sept cent vingt-huit mille (728 000) FCFA.**

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date de soumission. Les cautions de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront restituées au plus tard trente (30) jours après les résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu aux **Cluses Administratives Particulières (pièce n°4)**.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service administratif, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent être en cours de validité pendant un délai de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 août 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment habilitée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni, (pièce N°10.4 du DAO) ;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité de l'une des spécifications techniques des papiers proposés ;
- Non-conformité de l'un des échantillons des papiers proposés ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) sur cinq (5) critères essentiels.

b. Critères essentiels

- **Présentation de l'offre ;**
 - **Références justifiées dans le domaine (produire pour chaque lot soumissionné, la preuve d'avoir déjà exécuté fourniture de papier d'imprimerie au cours des 5 dernières années, de montant au moins égal à vingt-cinq millions chacun [produire copies premières et dernières pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats + factures]) ;**
 - **Cohérence du planning de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus en des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;**
 - **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)**
 - **Cahier des Spécifications Techniques (CST), paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page mention manuscrite « Lu et Approuvé »).**
- La satisfaction d'au moins quatre (4) sur cinq (5) des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les trois (03) lots et peut être attributaire de tous les lots.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment sans aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de cette décision. Les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Les offres non retirées seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la SOPECAM du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-31-09 ; République du Cameroun.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2020 DU 24 JUIL 2020 RELATIVE A HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville, Autorité Contractante lance une consultation pour **l'Habillement du Personnel de la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.**

2. Consistance des prestations

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

3. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC)

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la sous-direction de passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2^e Etage de l'immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 50.000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la sous-direction de passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2^e Etage de l'immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 50.000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang.

8. Remises des offres

**« Demande de Cotation »
N°006/DC/CUD/CIPM/2020 du 24 JUIL 2020
Relative à l'Habillement du Personnel de la Direction de la Règlementation et de la Police Municipale de la
Communauté Urbaine de Douala
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la sous-direction de la passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2^e Etage immeuble NSIA à Bonanjo et dépouillées **au plus tard le 20 AOUT 2020 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B. pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

9. Delai de Livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution de Quatre vingt- dix (90) jours.

10. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la sous-direction de la passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2^e Etage immeuble NSIA à Bonanjo et dépouillées **au plus tard le 20 AOUT 2020 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

11. Ouverture des Plis

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 20AOUT 2020 à 12 heures** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante

12. Durée Validité des Offres

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution de Quatre vingt- dix (90) jours.

DOUALA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 27 JUILLET 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE MANGUEGUES – MALOUMBE, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de Réhabilitation de la route rurale MANGUEGUES – MALOUMBE, Arrondissement de MESSONDO dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires – études ;
- Travaux d'emprise ;
- Travaux de terrassement et de chaussée ;
- Assainissement et ouvrages ;
- Equipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Vingt-sept millions sept cent mille francs (27 700 000 F) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MESSONDO dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MESSONDO (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MESSONDO d'un montant de **40 000 F (Quarante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MESSONDO (secrétariat général) au plus tard le **21 Août 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 27 juillet 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE MANGUEGUES – MALOUMBE, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **554 000 F (cinq cent cinquante-quatre mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **21 Août 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction ou de réhabilitation de route ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Non-respect du profil du Conducteur des travaux ;
- Absence de la capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre d'un montant de 8 millions ;
- Note des critères essentiels valides inférieure à 25/35 « OUI »

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 05 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
- E - Matériel 10 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (Secrétariat Général) aux numéros **69 66 46 25 / 676 32 32 32**.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE GAROUA 2E

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII/2020 DU 15/07/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DE NGALBIDJE GROUPE I ET II (LOT 1) ET DE BIBEMIRE II, III, IV (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME^ DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation des Écoles Publiques d'Application de Ngalbidjé Groupes I et II (Lot 1) et de Bibemiré II, III, IV (Lot 2), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

Travaux préparatoires ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Charpente et Couverture ;
Menuiseries métalliques ;
Electricité ;
Étanchéité ;
Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de : Huit Millions Cent Dix Neuf Mille Cent Soixante Dix Neuf (**8 119 179**) Francs CFA (Lot 1) et Vingt Trois Millions Huit Cent Vingt Sept Mille Six Cent Cinquante (**23 187 296**) Francs CFA (Lot 2).

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB au titre de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème} dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable contre versement de **Trente Mille (30 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme au plus tard le **07/08/2020** à 14 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM -CAGII/2020 DU 15/07/2020

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DE NGALBI DJE GROUPE IET II (LOT 1) ET DE BIBEMIRE II, III, IV (Lot 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ème DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/08/2020** à 15 heures à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- P¹ étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

» ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'originale de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) ; soit 31 oui sur 44 possibles
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné démarché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 44 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- L'adéquation du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et expérience de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, Département de la Bénoué, Région du Nord.

18. Additif à PAppel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

19. Corruptio

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

GAROUA le 15 Juillet 2020

Le MAIRE

OUSMANOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 040/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE FILTRES POUR ENGIN CATERPILLAR A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de filtres pour engins caterpillar à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de filtres pour engins caterpillar à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **20 000 000** FCFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **40 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **40 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N° 040/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE FILTRES POUR ENGIN CATERPILLAR A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation doit être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II, dans un délai de **45 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N° 040/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE FILTRES POUR ENGIN CATERPILLAR A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 11/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 039/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN DE DIVERS CONSOMMABLES PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de divers consommables pneumatiques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de divers consommables pneumatiques à la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 22 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **40 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **40 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 039/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 039/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 11/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 2019 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala BP 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 038/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de quatre (07) lots de pneumatiques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de deux (02) lots de pneumatiques, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de 40 pneumatiques 225/75 R16 pour camionnettes (C) ou Light Trucks;

Lot 2 : fourniture d'un lot de 200 pneumatiques 205 R16 pour camionnettes (C) ou Light Trucks.

Lot 3 : fourniture d'un lot de 25 pneumatiques 265/75 R17;

Lot 4 : fourniture d'un lot de 20 pneumatiques 265/60R18.

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont respectivement de **7 000 000 FCFA** pour le lot 1, de **28 000 000 FCFA** pour le lot 2, de **4 000 000 FCFA** pour le lot 3 et de **4 000 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 038/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de cotation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II selon le planning ci-après :

- 125 pneumatiques 205 R16 et 20 pneumatiques 265/60R18 dans un délai de **30 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 125 pneumatiques 205 R16 et 25 pneumatiques 265/75 R17 dans un délai de **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 038/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 06/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

La commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est la moins-disante. **Un soumissionnaire peut-être attributaire de quatre (04) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DEMANDE DE COTATION N° 037/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de deux (02) lots d'aciers et jets de bronze pour l'atelier mécanique.

2. Consistance des prestations

Uprésente cotation consiste en la fourniture de deux (02) lots d'aciers et jet de bronze pour l'atelier mécanique, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot d'aciers;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de Jets de bronze.

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont respectivement de **40 000 000 FCFA** pour le lot 1 et de **40 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Lot N° 1 : fourniture d'un lot d'aciers;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de Jets de bronze.

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 037/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de cotation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 037/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ACIERS ET JETS DE BRONZE POUR L'ATELIER MECANIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 06/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

La commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est la moins-disante. **Un soumissionnaire peut-être attributaire de deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 036/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PICES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de trois (03) lots de pièces de rechange électriques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de trois (03) lots de pièces électriques de rechange et consommables à la SODECOTON, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de fusibles automobiles et divers ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de raccords union et tecalans ;

Lot N° 3 : fourniture d'un lot de liquides de frein et de refroidissement.

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de 50 000 000 FCFA pour le lot 1 de 15 000 000 FCFA pour le lot 2 et de 16 000 000 FCFA pour le lot 3.

4. Allotissement

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de fusibles automobiles et divers ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de raccords union et tecalans ;

Lot N° 3 : fourniture d'un lot de liquides de frein et de refroidissement.

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 036/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PICES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua IL dans un délai de 60 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 036/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PICES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 06/08/2020 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax, 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P.^1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/20/DCQ/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUES DE LA FLOTTE SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot d'ampoules et divers consommables électriques de la flotte SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot d'ampoules et divers consommables électriques de la flotte SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 50 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/20/DCQ/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUES DE LAFLOTTE SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 60 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/20/DCQ/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'AMPOULES ET DIVERS CONSOMMABLES ELECTRIQUES DE LAFLOTTE SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 06/08/2020 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 1972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LASODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture des tuyauteries hydrauliques pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture des tuyauteries hydrauliques pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 45 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 11/08/2020 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de compresseurs et accessoires de froid et climatisation à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de compresseurs et accessoires de froid et climatisation à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **35 000 000** FCFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de cotation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **30** jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 06/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPRESSEURS ET ACCESSOIRES DE FROID ET CLIMATISATION A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 06/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

La commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DU COMMERCE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES DU MINISTERE DU COMMERCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Commerce lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Cabinets d'études désireux de participer à la pré-qualification pour l'acquisition du logiciel de gestion des archives du Ministère du Commerce.

2. Consistance des prestations

Le Cabinet retenu à l'issue de la Consultation devra se charger de procéder à la conception et au déploiement d'un système de gestion électronique des archives. De façon spécifique, il sera question de :

- Concevoir l'application informatique de gestion des archives ;
- Déployer ladite application dans la Sous-Direction de la Documentation et des Archives ;
- Former les personnels utilisateurs.

3. Participation et origine

n/a

4. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE, Exercice Budgétaire 2020.

5. Remises des offres

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement le dossier de candidature au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, Porte 102, Immeuble Rose à Yaoundé. Cependant, la description finale de l'étude concernée sera précisée dans le dossier d'Appel d'Offres restreint.

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en six (06) exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme telles, devront être déposés au Service des Marchés du MINCOMMERCE, sis à la porte 102, Immeuble Rose, **au plus tard le 07 AOUT 2020**, à 10 heures et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°06/AMI / MINCOMMERCE/ SG / DAG/ SDBMM/SMP/2020 DU
24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES DU MINISTERE DU
COMMERCE »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

L'ouverture des offres aura lieu le **07 AOUT 2020** à 11h dans la Salle de Conférences du MINCOMMERCE. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

6. Composition du dossier

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

1. Volume 1 : Dossier administratif

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :



- * Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- * La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- * L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- * L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- * Le plan de localisation des bureaux du siège et des sites annexes.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

2. Volume 2 : Dossier technique

2.1. Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel clé

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- * du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- * de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- * de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra présenter les compétences ci-dessous :

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1	Chef de mission	- Informaticien de niveau BACC +5 (Développeur d'application) ; - Minimum de cinq (05) ans d'ancienneté du diplôme.
2	Un Membre	- Informaticien de niveau BACC +3 (Développeur d'application) ; - Minimum de cinq (05) ans d'ancienneté du diplôme.

- b) L'organigramme complet du cabinet
- c) La liste du personnel fixe qualifié
- d) Les références du Candidat

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des trois (03) dernières années.

Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- * l'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- * le certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou tout autre document y tenant lieu.

e) La compréhension des TDR de l'étude

f) Le chronogramme d'exécution détaillé

2.2. Critères d'évaluation du Dossier Technique

Profil des experts : 20 points		
1	Chef de mission : 12 pts	Conformité du diplôme : 05 points Expérience : 07 points
2	Informaticien : 08 pts	Conformité du diplôme : 03 points Expérience : 05 points
Expérience du Cabinet : 10 points		
	Entre 1 et 2 ans	3 points
	3 ans et plus	10 points
Références du Cabinet (cinq dernières années) : 10 points		
	Entre 1 et 3	2 points
	Entre 4 et 5	3 points
	Plus de 5	10 points
Compréhension des TDR de l'étude : 50 points (observations ou suggestion éventuelles pertinentes sur les TDR, descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour réaliser l'étude)		
Chronogramme d'exécution détaillé : 10 points		

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

7. Critères d'évaluation

La présente mission sera confiée au cabinet d'Etudes agréé justifiant de compétences avérées et d'au moins cinq (05) années d'expérience en matière de conception des logiciels d'application.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés de l'étude peuvent être consultés gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, Immeuble Rose, Porte 102. Tel. : 222 22 69 68.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Cabinets d'Etudes retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 07/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020
DU 24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE CONTROLE (PHASE 2) AU
MINISTERE DU COMMERCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Commerce lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Cabinets d'études désireux de participer à la pré-qualification pour l'acquisition d'un logiciel de système de contrôle (Phase 2) au Ministère du Commerce.

2. Consistance des prestations

Le Cabinet retenu à l'issue de la Consultation devra se charger de procéder à l'extension de l'actuel système de Gestion Informatisée des Contrôles dans les Brigades Régionales des Contrôles et de la Répression des Fraudes du Littoral et de l'Ouest aux fins d'optimisation des résultats de ces structures. De façon spécifique, il sera question de :

- déployer l'application informatique dans ces structures en intégrant leurs spécificités ;

3. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE, Exercice Budgétaire 2020.

4. Remises des offres

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement le dossier de candidature au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, Porte 102, Immeuble Rose à Yaoundé. Cependant, la description finale de l'étude concernée sera précisée dans le dossier d'Appel d'Offres restreint.

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en six (06) exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme telles, devront être déposés au Service des Marchés du MINCOMMERCE, sis à la porte 102, Immeuble Rose, **au plus tard le 07 AOUT 2020**, à 10 heures et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°07 / AMI / MINCOMMERCE/ SG / DAG/ SDBMM/SMP/2020 DU
24 JUIL 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE CONTROLE (PHASE 2) AU MINISTERE
DU COMMERCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des offres aura lieu le **07 AOUT 2020** à 11h dans la Salle de Conférences du MINCOMMERCE. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

5. Composition du dossier

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

1. Volume 1 : Dossier administratif

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- v Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- v La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur et la carte de contribuable ;
- v L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- v L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

JDM n° 2105 du 28 Juillet 2020

Page 84 sur 155

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

30/07/2020



v Le plan de localisation des bureaux du siège et des sites annexes.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraîne la non recevabilité de la candidature.

2. Volume 2 : Dossier technique

2.1. Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel clé

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- * du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- * de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- * de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra présenter les compétences ci-dessous :

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1	Chef de mission	Un Ingénieur de système d'information ayant au moins BAC+5 et doté d'au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles en IT et Système d'information. Toutefois, une qualification en gouvernance des données et en assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques seraient un atout
2	Deux Développeurs Web	Ingénieurs Informaticiens ayant cinq (05) ans d'expériences professionnelles en développement des contenus Web et en système d'information

b) L'organigramme complet du cabinet

c) La liste du personnel fixe qualifié

d) Les références du Candidat

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des trois (03) dernières années.

Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- * l'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- * le certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou tout autre document y tenant lieu.

e) La compréhension des TDR de l'étude

f) Le chronogramme d'exécution détaillé

2.2. Critères d'évaluation du Dossier Technique

Profil des experts : 20 points		
1	Chef de mission : 09 pts	Conformité du diplôme : 04 points Expérience : 05 points
2	Deux Développeurs Web : 11 pts	Conformité des diplômes : 04 points Expérience : 07 points
Expérience du Cabinet : 10 points		
	Entre 1 et 2 ans	3 points
	05 ans et plus	10 points
Références du Cabinet (cinq dernières années) : 10 points		
	Entre 1 et 3	2 points
	Entre 4 et 5	3 points
	Plus de 5	10 points
Compréhension des TDR de l'étude : 50 points (observations ou suggestion éventuelles pertinentes sur les TDR, descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour réaliser l'étude)		
Chronogramme d'exécution détaillé : 10 points		

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

6. Critères d'évaluation

La présente mission sera confiée au cabinet d'Etudes agréé justifiant de compétences avérées et d'au moins cinq (05) années d'expérience en matière de conception et déploiement des logiciels d'application.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés de l'étude peuvent être consultés gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, Immeuble Rose, Porte 102. Tel. : 222 22 69 68.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Cabinets d'Etudes retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 017 DU 28 JUILLET 2020 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA « MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE » DANS LA RÉALISATION DE CERTAINS MICROPROJETS DE L'OPÉRATION HIMO DU PNDP MINKA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de « maitrisés d'œuvres complètes » dans le cadre de la mise en œuvre des microprojets communaux qui seront financés dans la mise en œuvre du Projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun (PNDP HIMO MINKA).

2. Objet

1 Objet de la prestation

Les Services de Consultants auront pour objet d'assurer la « maîtrise d'œuvre complète » des travaux de construction des microprojets communaux comportant, les études de faisabilité technique, socio-environnementale et financière y compris les études de rentabilité économique des idées de projets identifiés par le Projet d'une part et, la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux de réalisation des microprojets d'autre part. Ces microprojets communaux concernent principalement des travaux de génie civil et de génie rural (pistes, mares, bâtiments publics). La maîtrise d'ouvrage de ces microprojets sera assurée par les communes.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- **Réalisation des Études de faisabilité** : Réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment, la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués, la réalisation d'une Étude de Faisabilité Technique et Environnementale (EFTE) et de rentabilité économique, la production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- **Contrôle et surveillance de l'exécution des travaux** : La mise en œuvre des activités d'avant démarrage du chantier, l'approbation du projet d'exécution ; l'implantation des ouvrages, le suivi/contrôle de l'exécution des travaux, le suivi de la mise en œuvre des mesures socio-environnementales et des violences basées sur le genre (VBG) ; la validation des attachements et la signature des décomptes ; la validation des états de paiement hebdomadaires des ouvriers HIMO ; l'assistance au Maître d'Ouvrage par le rapportage des activités de terrain ainsi que la participation aux opérations de réceptions des travaux et le suivi des ouvrages pendant la période de garantie.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

2 Consistance de la prestation

Ces prestations concernent la « maîtrise d'œuvre complète » de 23 microprojets dans **18** Communes de **05** Départements de la Région de l'Extrême-Nord, regroupés en **cinq (05) sites** de prestations tels que présentés comme ci-après (*Voir annexe 02 pour les détails*) :

N° Site de projets	Communes concernées	Nombre de projets	Domaine d'intervention
Site 1	Goulfey, Blangoua, Kousséri et Logone Birni	08	Bâtiment, Hydraulique, et Terrassement et Ouvrages d'art
Site 2	Maga, Bogo et Zina	04	Hydraulique et Terrassement et Ouvrages d'art
Site 3	Kalfou, Yagoua, Tchatibali et Guémé	04	Hydraulique et Terrassement et Ouvrages d'art
Site 4	Tokombéré, Koza et Roua	03	Hydraulique et Terrassement et Ouvrages d'art
Site 5	Hina, Mokolo, Mogodé et Bourha	04	Hydraulique et Terrassement et Ouvrages d'art

La mission se déroulera en 2 phases :

- **La phase 01** d'une durée de 45 jours qui consistera en la réalisation des études (EFTEF et Etude de rentabilité économique) et à l'élaboration des dossiers techniques de consultation (DAO/DC) des entreprises pour la réalisation des microprojets ;
- **La phase 02** d'une durée de 19 mois (6 mois de travaux + 1 mois de rédaction des rapports + 12 mois de période de garantie) en la réalisation de la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux et le suivi des ouvrages pendant la période de garantie.

La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 07 Personnels-clé pour les phases 01 et 02 par site dont au moins 01 ingénieur de suivi par site, dépendamment du nombre de microprojets présents sur le(s) « site(s) » choisi(s) par les Candidats.

Chaque candidat devra choisir un ou plusieurs sites sur lequel (ou lesquels) il souhaiterait être candidat et le (ou les) préciser dans son dossier de manifestation d'intérêt. Au terme du processus d'appel d'offres, chaque « **site** » fera l'objet d'un contrat de prestations de services avec un (01) prestataire, soit un total de cinq (05) contrats pour les services prévus dans le présent AMI.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études	Consultants individuels
ONG	ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

Les BET peuvent se positionner sur tous les sites s'ils le souhaitent. A l'issue de l'appel d'offres et de son processus d'évaluation, un BET ne pourra être adjudicataire que de deux (02) sites (et donc deux contrats) au maximum.

3. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés » sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les Candidats, ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement sur chaque « site » ou participe à plusieurs candidatures sur un même site de prestations, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « **Sous-traitants** ». Les références et qualification

4. Financement

Agence Française de Développement (AFD)

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt **écrites (en un (01) original et six (06) copies)** doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, à la Coordonation du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin de l'UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63,. Email : pndp_cameroun@afd.fr
L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

*« A l'attention de Madame le Coordonnateur National
Appel à Manifestation d'Intérêt N°017 du 28 juillet 2020 relatif à la présélection des Bureaux d'Études Techniques à consulter pour
l'Opération HIMO MINKA du PNDP dans la Région de l'Extrême Nord
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

6. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les prestations similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. De l'ampleur des marchés ;
2. De la nature des Services : « **Maitrise d'œuvre complète** » pour des projets d'infrastructures en milieu rural ;
3. Du domaine et de l'expertise technique : Avoir réalisé (i) des Etude de faisabilité technique et socio-environnementale, (ii) des études de faisabilité économique ;
4. Du contexte géographique : région du bassin du lac Tchad et/ou régions septentrionales du Cameroun ;

Après analyse des manifestes, le **PNDP** dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum **par site de prestation**, pré-sélectionnés. Chaque candidat pré-sélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

7. Critères d'évaluation

n/a

8. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures Nationales de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun,
Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63,
Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Le Groupement d'entreprises ci-après désigné est, par Décision N°017/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2020 du **09 JUIL 2020**, déclaré attributaire du marché relatif à la Demande de Proposition susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GROUPEMENT ARTELIA/ ERA CAMEROUN Tél. : + 33 476 33 40 00 +33 476 33 41 96 16 Rue Simone Veil – 93 400 Saint-Ouen-Sur-Seine	376 582 218	14

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Operations Economiques/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, base voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre de la présente Demande de Proposition pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SEURECA VEOLIA/NALDEO	Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante
SETEC/E&D CONSULTING/RAINBOW	Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 75/100
CIRA SAS/GEREP	Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 75/100

Sont priés de passer retirer ces offres leurs soumissions sous quinzaine, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Le Groupement d'entreprises ci-après désigné est, par Décision N°023/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	<p>Groupement GEOSYSTEM / NOVA GROUP</p> <p><i>BP : 42 14 Douala</i></p>	183 014 406	15

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Operations Economiques/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
GPT. CIBLE KARTOKONSULT	/ Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante
GPT. IGN-FI IMMERGIS CAMEROUN/GEOFIT	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100
GPT. URBANPLAN INSER SA/ ETAFAT	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100
GPT. BREIGH & RICHTHEIN / LATITUDE GEOSYSTEME	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100

Sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

COMMUNIQUE N° 000801/C/MINSANTE/SG/STBP/CNLS/GTC/SP/SPM/LNHPORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/MINSANTE/ CSPM-CNLS/2020 DU 26 JUIN 2020 RELATIF À LA PRODUCTION, LA MULTIPLICATION ET LA DISTRIBUTION DES OUTILS DE COLLECTE ET DE SUIVI DES DONNÉES POUR LES FORMATIONS SANITAIRES. FINANCEMENT FONDS MONDIAL NFM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, sont informés que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres dudit Appel d'Offres, initialement prévue le mercredi 29 juillet 2020, est reportée au **jeudi 06 août 2020 aux mêmes heures et lieux** indiqués dans l'Avis d'Appel d'Offres.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 1ER OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CARFAD <i>BP : 30 588 Yaoundé</i> Tél. : (237) 222 31 08 92 Fax : 222 31 08 94	89 974 125	20

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la

DIE/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, base voirie Municipale sise à la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

ADDITIF N°1 A L'AVIS DE CONSULTATION N°000001/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020 DU 26 JUIN 2020 RELATIF A LA PRODUCTION ET LA MULTIPLICATION DES DIRECTIVES DE TRAITEMENT ARV (LOT 1), DES GUIDES DE POCHE SUR LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE ET LEUR FONCTIONNEMENT (LOT 2) ET DES AFFICHES ET DEPLIANTS SUR LE TARV ET LA RETENTION (LOT 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
3.3- Description technique des prestations	
LOT 1 :	
Production « des directives nationales VIH » - Format A4 papier 135 G (couverture) Impression quadrichromie, couché brillant Finition : en collage Impression papiers internes 90 G sur du glacé deux faces Nombre de pages : 200 pages Couverture imprimée Recto en quadrichromie avec logo du CNLS sur bristol 240g - Reliure : assemblage + 2 piqûres à plat + bande - Format : 21 x 30,5 cm.	Production « des directives nationales VIH » - Format A4 ; Impression quadrichromie, couché brillant 350g ; Finition : en collage dos carré ; Impression papiers internes 135g sur du papier glacé deux faces ; Nombre de pages : 200 pages ; Couverture imprimée Recto en quadrichromie avec logo du CNLS sur couché brillant 250g ; Format : 21 x 30,5 cm.

AU LIEU DE	LIRE
Avis de consultation	
8- Remise des offres	

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 23 juillet 2020 à 10 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 05 août 2020 à 10 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage.

9- Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 23 juillet 2020 à 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 05 août 2020 à 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FÉVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°014/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Jours)
Unique	BESHAKA SARL B.P. : 6727 Douala, Tél. : (237) 679 792 237	23 545 912	30

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenus sont priées de passer retirer leur soumission sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation de la Communauté Urbaine de Douala retirer leur offres.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE » FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1362.01K

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que la Demande de Proposition susmentionnée est déclaré **infructueux**.

Aussi, les soumissionnaires suivants, n'ayant pas été retenus dans le cadre de la présente Demande de Proposition appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Unique	GROUPEMENT ARTER SPRL – ANTEA GROUP – GROUPE HUIT	Offre supérieure au montant prévisionnel
	GROUPEMENT DAR AL-HANDASAH CONSULTANTS LTD (SHARE & PARTNERS) – CURRIE & BROWN FRANCE	Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante

Sont-ils priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de «main – levée» de la caution de soumission pour ces offres non-retenues.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 024/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Le Groupement d'entreprises ci-après désigné est, par Décision N°017/D/CUD/SG/DIE/SDPMP/2020 du **09 JUIL 2020**, déclaré attributaire du marché relatif à la Demande de Proposition susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	<p>GROUPEMENT ARTELIA/ ERA CAMEROUN</p> <p>Tél. : + 33 476 33 40 00</p> <p>+33 476 33 41 96</p> <p>16 Rue Simone Veil – 93 400 Saint-Ouen-Sur-Seine</p>	376 582 218	14

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Operations Economiques/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, base voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre de la présente Demande de Proposition pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SEURECA VEOLIA/NALDEO	Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante
SETEC/E&D CONSULTING/RAINBOW	Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 75/100
CIRA SAS/GEREP	Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 75/100

Sont priés de passer retirer ces offres leurs soumissions sous quinzaine, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Le Groupement d'entreprises ci-après désigné est, par Décision N°023/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	Groupement GEOSYSTEM / NOVA GROUP <i>BP : 42 14 Douala</i>	183 014 406	15

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Operations Economiques/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
GPT. CIBLE KARTOKONSULT	/ Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante
GPT. IGN-FI IMMERGIS CAMEROUN/GEOFIT	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100
GPT. URBANPLAN INSER SA/ ETAFAT	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100
GPT. BREIGH & RICHTHEIN / LATITUDE GEOSYSTEME	/ Eliminé à l'issue de l'analyse technique inférieure à 70/100

Sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 000028/C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2020 DU 23 JUIL 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA MANIFESTATIONS D'INTERET N°00000002/AMI/MPT/UCP-CAB/SPM(A.I)/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIF A AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET CAB POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2019, 2020, ET 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Central African Backbone**

Nom du Projet/Étude : **Audit externe des comptes du PROJET CAB pour les exercices clos aux 31 Décembre 2019, 2020, et 2021**

Numéro de Prêt : **2000130013831**

CONSULTANTS	NOTE MOYENNE/100	PAYS
Groupement Cabinet d'expertise comptable et de conseils (CE2C)/Panafricaine d'Audit du Burkina	99,25	Côte-d'Ivoire
Groupement Focus Audit et expertise/CEC-RMB CI	98,75	Sénégal
Fiducial Expertise AK	98,5	Burkina Faso
Elyon	95,25	Benin
Cofima	94	Benin
GCIC Afrique International	93,5	Burkina Faso
Groupement Fidexca/ Faucon	93,5	Benin
Benaudit-Consultex	88,5	Benin
PROWAY Consulting	86,75	Tunisie
Groupement Exaco.Amic/BAC	86,75	Mauritanie
Groupement GT inter consulting/MGI Qualex	84	Mali
MAZARS CAMEROUN	70,25	Cameroun
HLB AUDIT+ CONSULT	67	Cameroun

Groupement Cabinet Expertise Afrique / Cabinet CADEXCO	60,25	Benin
BAKERTILLY GABON	57	Gabon
PWC	53,5	Cameroun
DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL	53,5	Cameroun
VAN AUDIT & CONSEIL	52	RCA
Asah Alpha consulting	52	Cameroun
GROUPEMENT CABINET THOMAS MOUENDE/CABINET NGAN JEAN	48,5	Cameroun
Groupement Cabinet TEC/Cabinet Mariame BAH	48,5	Tunisie
Groupement Management Consulting Group et Grant Thornton Cameroun	42	Cameroun
Cabinet d'études et d'audit comptable	40,25	Cameroun
TUNEC TUNISIE EXPERTISE ET CONSEIL	32	Tunisie
CABINET NGUENE NGUENE	22	Cameroun
FAC Consulting	21,75	Mauritanie
Groupement FICADEX-tate et associés/Fiduciaire d'audit et de conseils	3,5	YAOUNDE le 23 Juillet 2020 Togo Le MINISTRE
AMCS-Audit	3,5	LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Maroc Minette
Cercle Compta	3,5	Côte-D'Ivoire

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 00000029 C/MPT/UCP-CAB/SPM (AI)/2020 DU 23 JUIL 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00000003 /AMI/MPT/CEP-CAB/SPM (AI) /2019 DU 09 JAN 2019 POUR LE «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIÉS»

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Central African Backbone**

Nom du Projet/Étude: **Recrutement d'un Consultant Individuel chargé de la maîtrise d'œuvre pour la Fourniture, la Formation et l'Installation d'équipements solaires pour les centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) identifiés**

Financement : **Don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) : N°5550155000751**

Méthode de sélection : **Sélection des Consultants Individuels**

Date de publication de l'AMI : **14 Janvier 2019**

Informations sur les soumissionnaires

NOM	NATIONALITE	TELEPHONE / ADRESSE	NOTE /100	RANG
MBELEG BITJO Jean Jaques	CAMEROUN	BP : 3862 Douala Tél : 693 782 075/681 236 027 mbeleg@yahoo.com	95	1^e
SIGOUA DUOPE Céline Epse YEPMOU	CAMEROUN	BP : 30 814 Yaoundé Tel : 675 12 95 06/699 94 41 75 inecot2005@yahoo.com/ce_yepmou@yahoo.fr	90	2^e
AKAM AKAM Denis Engels	CAMEROUN	Po Box : 12 671 Yaoundé Tel : 242 020 105/699 920 524	20,83	3^e
FOUDA ONAMBELE Thierry Thomas	CAMEROUN	699 153 036/677 052 396 fthierrys1@gmail.com	55,33	4^e
BAYIHA Samuel Jérémie	CAMEROUN	Po Box : 1864 Douala-Cameroun Tel : 699 949 570 bayihajeremie@yahoo.ca	20	5^e

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN°026/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/CUD/DAEIREI/2020 DU 02 JUIN 2020 POUR L'OCTROI D'UNE HABILITATION ANNUELLE (12 MOIS) PERMETTANT D'INTERVENIR SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après, sont présélectionnées à l'issue de l'Avis de Sollicitation suscitée, pour participer à l'Appel d'Offres relatif à la présélection des entreprises pour l'octroi d'une habilitation annuelle (12 mois) permettant d'intervenir sur le réseau d'éclairage public et des feux tricolores dans la ville de Douala.

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	NOUDICAM PLUS SARL	90
2	2L TECHNOLOGIE	77
3	CATRASCO SARL	77
4	ELECPLOMB SC	75

DOUALA le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 1ER OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CARFAD <i>BP : 30 588 Yaoundé</i> Tél. : (237) 222 31 08 92 Fax : 222 31 08 94	89 974 125	20

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la

DIE/Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, base voirie Municipale sise à la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 027/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/CUD/DAEIREI/2020 DU 02 JUIN 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ELECTRICITE, DES FEUX TRICOLORES ET DES ILLUMINATIONS FESTIVES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après, sont présélectionnées à l'issue de l'Avis de Sollicitation suscitée, pour participer à l'Appel d'Offres relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes techniques entreprises pour l'octroi d'une habilitation pour le contrôle et la supervision des travaux d'électricité, des feux tricolores et des illuminations festives dans la Ville de Douala.

LOT 1 :

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	General Engineering Office	99
2	TROPFEN ENGINEERING	99
3	Groupement CERIDD & ND BUILTSHINE	94.5
4	ETS YAYA & CIE	94
5	ETS GSP	94
6	DELTA CONSULTING	93
7	BERCO BTP SARL	89

LOT 2 :

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 ^{er}	BERCO BTP SARL	99
2	TROPFEN ENGINEERING	99
3	Groupement CERIDD & ND BUILTSHINE	95.5
4	ETS YAYA & CIE	75
5	ETS GSP	74

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN° 025/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE » FINANCEMENT : CONVENTION AFD N° CCM 1362.01K

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que la Demande de Proposition susmentionné est déclaré **infructueux**.

Aussi, les soumissionnaires suivants, n'ayant pas été retenus dans le cadre de la présente Demande de Proposition appel d'offres pour les motifs ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Unique	GROUPEMENT ARTER SPRL – ANTEA GROUP – GROUPE HUIT	Offre supérieure au montant prévisionnel
	GROUPEMENT DAR AL-HANDASAH CONSULTANTS LTD (SHARE & PARTNERS) – CURRIE & BROWN FRANCE	Offre classée 2 ^{ème} mieux-disante

Sont-ils priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de «main – levée» de la caution de soumission pour ces offres non-retenues.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUEN°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FÉVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°014/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 du 09 JUIL 2020, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Jours)
Unique	BESHAKA SARL B.P. : 6727 Douala, Tél. : (237) 679 792 237	23 545 912	30

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs les soumissionnaires non retenus sont priées de passer retirer leur soumission sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation de la Communauté Urbaine de Douala retirer leur offres. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 5157/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22/05/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 TONNES DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ; Vu La Loi N°2017/0n du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ; Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ; Les Statuts de la SODECOTON ; de la SODECOTON N° 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°039/20/AONO/SDCC/CIPM à SODECOTON^ fourniture d'un lot de 150 tonnes de terre décolorante la Considérant du 20 juin 2020 du Président de la CIPM

DECIDE :

Article 1er : La Société MIT CHIMIE BP: 8722 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	MIT CHIMIE BP: 8722 Douala	100 200 000	● 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE TCHOLLIRE

DECISION N°012/D/ CTCH/SG/20:PORTANT FUBUCATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°12/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA MACHINE A BOIS DE LA SAR/SM TCHOLLIRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRIEE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE
(Autorité contractante)**

Vu La Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marché Publics ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret n°2018/376 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu L'Arrêté N°000258/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Tcholliré; Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu L'arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 constatant la composition de la Commissions Interne de la Commune de Tcholliré ;
Vu la Circulaire n°0000834/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instruction relative à l'exécution de la Loi des Finances au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat des établissements Publics Administratifs des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnées pour exercice 2020 ;
Vu Le dossier d'Appel d'Offre National N°12 /DAG/CTCH /CIPM/du 09/06/2020 relatif aux travaux de réfection de la machine à bois de la SAR/SM de Tcholliré ;
Vu La lettre de proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés n°12 du 03 juillet 2020 proposant l'ETS HASSANA LOUMKOUA.

-DECIDE

Article 1er : Le Dossier d'Appel d'Offre National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, publié ainsi qu'il suit :

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	DAO des travaux de de réfection de la machine à bois de la SAR/SM de Tcholliré	L'ETS HASSANA LOUMKOUA	4 999 986 CFA	Trois mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

TCHOLLIRE le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 5150/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 032/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/04/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LEDIRECTEUR GENERAL DELA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
 Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON;
 Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés delaSODECOTON ;
 Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
 Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°032/20/AOIO/SDCC/CIPM du 22/04/20 pour la fourniture de deux (02) lots de roulements pour ls usines d'égrenage de la SODECOTON ;
 Considérant La Lettre N° 71/20/SDCC/CIPM du 18 juin 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	GLOBAL MOOTORS CHALLENGE BP: 5688 Douala	72 774 991	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2	SOSEA	34 197 816	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 4581/20/DG/DAG/DAMP/SPM/AH DU 25 JUIIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 075/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019 POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION ET DE L'AUGMENTATION DES CAPACITES DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON DE KAELE ET A NGONG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DELA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés delaSODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 075/20/AOIO/SDCC/CIPM du 14/10/2019 pour la fourniture, le montage et la mise en service de trois (03) lots d'équipement industriel dans le cadre de la modernisation et de l'augmentation des capacités des usines d'egrenage de la SODECOTON de Kaele et de Ngong.

Considérant La Lettre N°28/20/SDCC/CIPM du 15/04/2020du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°016/20/PCA/AEJ/NES du 17/06/2020 du Président du Conseil d'Administration ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives a la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	GEOCOTON SA	1 889 526 775	270 jours
2	GEOCOTON SA	700 236 065	270 jours
3	GEOCOTON SA	1 229 262 762	270 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 25 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE TCHOLLIRE

DECISION N°010/D/ CTCH/SG/2020PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°12/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR L'AXE MAYODADI-MBANKATMOR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE
(Autorité contractante)**

Vu La Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marché Publics ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marché Publics ;
Vu le Décret n°2018/376 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu L'Arrêté N°000258/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Tcholliré; Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu L'arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 constatant la composition de la Commissions Interne de la Commune de Tcholliré ;
Vu la Circulaire n°0000834/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instruction relative à l'exécution de la Loi des Finances au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat des établissements Publics Administratifs des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnées pour exercice 2020 ;
Vu Le dossier d'Appel d'Offre National N°10 /DAG/CTCH /CIPM/du 28/05/2020 relatif aux travaux de construction de trois(03) ouvrage de franchissement sur l'axe Mayo-Dadi-MbankatmorCommune de Tcholliré ;
Vu La lettre de proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés n°10 du 01 juillet 2020 proposant l'ETS OSPAL.

-DECIDE

Article 1er

Le Dossier d'Appel d'Offre National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, publié ainsi qu'il suit :

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	DAO aux travaux de construction de trois (03) ouvrages de franchissement sur l'axe Mayo-Dadi-Mbankatmor Commune de Tcholliré	l'ETS OSPAL	27 308 432 CFA	Trois mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE TCHOLLIRE

DECISION N°011/D/ CTCH/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°011/DAO/CTCH/CIPM/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE FINITION DE L'ATELIER DE LA SAR/SM DE TCHOLLIRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRIE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE
(Autorité contractante)**

Vu La Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ,
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/376 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu L'Arrêté N°000258/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Tcholliré; Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;
Vu L'arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 constatant la composition de la Commissions Interne de la Commune de Tcholliré ;
Vu la Circulaire n°0000834/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instruction relative à l'exécution de la Loi des Finances au suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat des établissements Publics Administratifs des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnées pour exercice 2020 ;
Vu Le dossier d'Appel d'Offre National N°11 /DAG/CTCH /CIPM/du 28/05/2020 relatif aux travaux de finition de la SAR/SM de Tcholliré Commune de Tcholliré ;
Vu La lettre de proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés n°011 du 30 juin 2020 proposant l'ETS SEBORE.

-DECIDE

Article 1er : Le Dossier d'Appel d'Offre National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, publié ainsi qu'il suit :

N° LOT	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	DAO relatif aux travaux de finition de l'Atelier de la SAR/SM de Tcholliré	L'ETS SEBORE	7 173 877 CFA	Trois mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

TCHOLLIRE le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°5172/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22/05/2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR ENGINS CATERPILAR A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
 La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
 La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
 Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°041 /20/AONO/SDCC/CIPM du 22/05/2020 pour la fourniture de sept (07) lots de pièces de rechange et accessoires pour engins Caterpillar à la SODECOTON.
 Considérant La Lettre N°79/20/SDCC/CIPM du 02 juillet 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON DECIDE :

Article 1er: Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMEROUN BUSINESS INDUSTRY	65 091 351	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2		45 267 139	
3		45 350 452	
4		54 433 062	
5		79 413 288	
6	GLOBAL MOTORS CHALLENGE	18 653 806	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera,

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISIONN°015/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 01 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la Convention de Financement AFD N° CCM 1275 01 N ;

Considérant l'Appel d'Offres International Ouvert n° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019 du 1er Octobre 2019 pour la maîtrise d'œuvre (élaboration et mise en œuvre) des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC), dans le cadre du projet de drainage pluvial de la ville de Douala ;

Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Dossier d'Appel d'Offres N° 2019/YAO/NW/AL/po/2646-19 du 09 Aout 2019 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 09 Décembre 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 10 Mars 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Mars 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution

N° /EMH/KNSE/CIPM/CUD/2020 du Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Rapport d'évaluation des Offres Financières N° 2020/YAO/BF/nk/1220-20 du 18 Mai 2020 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:



Article 1^{er}: L'entreprise **CARFAD** est déclaré attributaire du marché suivant :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai <small>(en mois)</small>
Unique	CARFAD <i>BP : 30 588 Yaoundé</i> Tél. : (237) 222 31 08 92 Fax : 222 31 08 94	Quatre-vingt neuf millions neuf cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq (89 974 125)	20

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°016/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REALISATION DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE DOUALA ET DE SON AIRE METROPOLITAINE ET ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LA MODERNISATION DE SON SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la Convention de Financement AFD N° CCM 1275 01 N ;

Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Dossier d'Appel d'Offres N° 2019/YAO/NW/AL/po/2648-19 du 13 Août 2019 ;

Considérant l'Appel d'Offres International Ouvert n° 025/AOIO/CUD/CIPM/2019 du 30 Octobre 2019 pour la maitrise d'œuvre relative a la réalisation de l'Orthophotographie de Douala et de son aire métropolitaine et assistance à la maitrise d'ouvrage a la Communauté Urbaine de Douala pour la modernisation de son système d'information géographique (SIG) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 24 Janvier 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 31 Mars 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 31 Mars 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 015/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 14 Avril 2020 ;

Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Rapport d'évaluation des Offres Financières N° 2020/YAO/BF/nk/1278-20 du 27 Mai 2020 ;

Considérant la correspondance N°0068/N/MINMAP/CCCM-SPI/S/2020 du 29 Mai 2020 notifiant l'avis favorable de la Commission Centrale de Passation des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles siégeant, conformément à la Lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, en lieu et place de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles sur la procédure d'attribution de l'Appel d'Offres susvisé ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Groupement d'entreprises **GEOSYSTEM /NOVA GROUP** est déclarée attributaire du marché suivant :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai <small>(en mois)</small>
Unique	Groupement GEOSYSTEM / NOVA GROUP <i>BP : 42 14 Douala</i>	Cent quatre-vingt-trois millions quatorze mille quatre cent six (183 014 406)	15

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 4923/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGRENGAGE DENGONG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°073/19/AONO/SDCC/CIPM du 10/10/2019 pour les travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de Ngong, se présentent ainsi qu'il suit:

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
Unique	SOGEMS BP: 7349 Douala	778 914 689	● 16 mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter au plus tard les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, pour l'établissement du marché correspondant.

GAROUA le 10 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GAROUA 2E

DECISION N°011/D/CAGII/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° /LC/CAGN/SG/ST/2020 PASSÉE APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM- CAGII/2020 DU 05/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DEPOUMPOUMRE III (LOT 1) ET DELAINDE I (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT	DELAJ
			TTC (en FCFA)	D'EXECUTION
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES D'APPLICATION DE POUMPOUMRE III (Lot 1) ET DE LAINDE	ETS ALKAWAL BP: 1624 Garoua Tel : 699 92 94 41	Lot N° 01: 30 534 094	03 mois
2	1 (Lot 2) DANS LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA2ème, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.		Lot N° 02 :7 546 267	03 mois

1) **Article 1** : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la lettre commande-y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée.

GAROUA le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

OUSMANOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 5164/20/DG/DAMP/SMP/AM DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 200/20/DCO/SDCC/CIPM DU 02/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE POSTES ASOUDER ET ACCESSOIRES DE MAINTENANCE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LEDIRECTEUR GENERAL DELA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés delaSODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant UDossier de Demande de cotation N°20/20/DCO/SDCC/CIPM du 02/06/20

pour la fourniture de trois (03) lots de postes à souder et accessoires de maintenance a la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N° 76/20/SDCC/CIPM du juillet 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives a la consultation susmentionnée :

1	SPEED APPRO BP:1923 Douala	7 393 500	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2	AIR LIQUIDE BP: 4031	16 759 846	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISIONN°014/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN N° 002/DC/CUD/CIPM/2020 DU 18 FEVRIER 2020 RELATIF A L'ACHAT DES FILTRES ET
LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Vu Le Budget de la Communauté Urbaine de Douala pour l'exercice 2020 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 002/DC/CUD/CIPM/2020 du 18 Février 2020 relatif à la fourniture des filtres pour maintenance en régie ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Mars 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°011/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2020 du 19 Mars 2020 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise **BESHAKA SARL**, B.P. : 6727 Douala, Tél. : (237) 679 792 237 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Jours)
1	BESHAKA SARL B.P. : 6727 Douala, Tél. : (237) 679 792 237	Vingt trois millions cinq cent quarante-cinq mille neuf cent douze (23 545 912)	30

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE GAROUA 2E

DECISION N°010/D/CA GRA2/CAGII /SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°013/LC/CAGII/SG/ST/2020 PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII /2020 DU 05/06/2020, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DETROIS CENT QUINZE (315) TABLES - BANCS EN BOIS AVEC CASIER POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
	FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TROIS CENT QUINZE (315) TABLES - BANCS EN BOIS AVEC CASIER POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES NÉCESSITEUSES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ème, DÉPARTEMENT DE LABÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.	ETS LE SOLEIL BP: 1622 Garoua Tel : 699 35 39 50	9 390 938	02 mois

Article 2 : 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra engager les prestations qu'après signature de la lettre commande-y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.
2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GAROUA le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

OUSMANOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISIONN°017/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la Convention de Financement AFD N° CCM 1275 01 N du 01^{er} Août 2012;

Considérant la Demande de Proposition n° 001/DP/CUD/CIPM/2018 du 31 Janvier 2019 pour l'étude du schéma directeur d'assainissement des déchets solides de la Ville de Douala;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 17 Juin 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 21 Juin 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 15 Octobre 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 16 Octobre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N
045/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 16 Octobre 2019 ;

Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Rapport d'évaluation des Offres Financières N° 2020/YAO/BF/nk/773-20 du 19 Mars 2020 ;

Considérant la correspondance N°0026/N/MINMAP/CCCM-SPI/S/2020 du 09 Mars 2020 notifiant l'avis favorable de la Commission Centrale de Passation des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles siégeant, conformément à la Lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, en lieu et place de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles sur la procédure d'attribution de l'Appel d'Offres susvisé ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:



Article 1^{er}: Le Groupement **ARTELIA /ERA CAMEROUN** est déclarée attributaire du marché suivant :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GROUPEMENT ARTELIA/ ERA CAMEROUN Tél. : + 33 476 33 40 00 +33 476 33 41 96 16 Rue Simone Veil - 93 400 Saint-Ouen-Sur-Seine	Trois cent soixante-seize millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent dix-huit (376 582 218)	14

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 5177/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 037/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM 22/05 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGES POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014; La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°037/20/AONO/SDCC/CIPM du 22/05/2020 pour la fourniture de six (06) lots de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.
Considérant du 02 juillet 2020 du Président de la CIPM

DECIDE :

Article 1er : La Société CAMI SA BP 1217 Douala est retenue comme adjudicataire des lettres commandes relatives à la consultation susmentionnée ;

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMI BP:1217 Douala	12 556 686	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,
2		16 685 992	
3		29 544 538	
4		30 875 769	
5		18 904 044	
6		26 874 294	

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° PORTANT ANNULATION DE LA DECISION N° 3000/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 10 JUILLET 2020 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE AL'USINE D'EGREPAGE DE NGONG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LASODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°073/19/AONO/SDCC/CIPM du 19/09/2019 pour les travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de Ngong;

Considérant La Lettre N° 16/20/SDCC/CIPM du 20/02/2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Considérant La Lettre N° 053/L/D/CAB du 12/05/2020 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : La Décision N° 3000/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM du 29/04/2020 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°073/19/AONO/SDCC/CIPM du 10/10/2019 pour les travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de NGONG

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 10 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DÉCISION N°005/20/D/CAY7/SG/BMDÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE NKOLOUMOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII,

Vu la constitution

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics (ARMP)

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées,

Vu l'arrêté N°000288/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu le procès- verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'Arrondissement de yaoundé 7 N°0022067.....0022072 de la session N°015 du 10 juillet 2020 ;

Et conformément aux dispositions de l'article 103 du code des marchés publics susvisé ;

DECLARE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 pour la construction d'un (01) forage équipé de PMH dans la localité de Nkolokoumou dans la commune de Yaoundé 7 , département du Mfoundi, région du centre, en procédure d'urgence, infructueux du fait de la non-conformité des pièces ci-après mentionnées dans le dossier administratif : l'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) et l'attestation pour soumission de la CNPS , constatée par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Article 2 : le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès ladite publication.

Article 3: la présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Juillet 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

DÉCISION N°006/20/D/CAY7/SG/BMDÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAY7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII,

Vu la constitution

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics (ARMP)

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées,

Vu l'arrêté N°000288/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 N°0022067.....0022072 de la session N°015 du 10 juillet 2020 ;

Et conformément aux dispositions de l'article 103 du code des marchés publics susvisé ;

DECLARE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 DU 08/06/2020 pour la construction de quatre (04) forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de Yaoundé 7 , département du Mfoundi, région du centre, en procédure d'urgence, infructueux du fait de la non-conformité des pièces ci-après mentionnées dans le dossier administratif : l'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) et l'attestation pour soumission de la CNPS ; constaté par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Article 2 : le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès ladite publication.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 4878/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 08 JUILLET 2020 DECLARANT L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/20/A010/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DU COTON GRAINE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°20i7/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON;

Vu Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles

spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de

l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu Résolution N°09 BIS/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil ;

Vu La neuvième Résolution du Conseil d'Administration du 19/09/2019 modifiant les dispositions de l'article 18 (2)

Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à

l'exécution et au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°017/20/A010/SDCC/CIPM du 24 mars 2020 pour la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°67/20/SDCC/CIPM du 12 juin 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

La Lettre N°021/20/PCA/AEJ/NES du 29/06/2020 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISIONN°018/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02 MAY 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DU SITE DE MAKEPEMISSOKE DANS LE CADRE DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la Convention de Financement AFD N° CCM 1362.01K;
Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Dossier d'Appel d'Offres N° 2019/YAO/AL/nk/644-19 du 23 Février 2019 ;
Considérant la Demande de Proposition n° 012/DP/CUD/CIPM/2019 du 02 Mai 2019 pour la maîtrise d'œuvre des études techniques, environnementales et socio-économiques du site de Makèpe Missokè dans le cadre du projet « Douala, Ville durable » ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 23 Août 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 15 Septembre 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Septembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°036/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 23 Août 2019 ;
Considérant l'Avis de non objection de l'Agence Française de Développement sur le Rapport d'évaluation des Offres Financières N° 2019/YAO/NW/AL/nk/3364-19 du 23 Octobre 2019 ;

Considérant la correspondance N°001885/I/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EEC du 18 Mai 2020 notifiant l'avis favorable de la Commission Centrale de Passation des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles siégeant, conformément à la Lettre-Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, en lieu et place de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles sur la procédure d'attribution de l'Appel d'Offres susvisé ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La Demande de Proposition susmentionnée est déclaré **infructueuse**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 5199/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 21 JUILLET 2020 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT 058/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/07/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES DE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :</p> <p>14.1 Critères éliminatoires :</p> <p>il s'agit notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 De l'absence d'une pièce administrative ; 2 De l'absence de la caution de soumission ; 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ; 4 De l'absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après: <p>7. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;</p> <p>8. De la non-conformité du modèle de soumission ;</p> <p>9. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.</p> <p>En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ; . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce N° 5 du présent DAO ; . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission. <p>Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ; . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %.Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces électriques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs. . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où lesoumissionnaire est domicilié et au moins égale à 77,5 millions FCFA comptant pour 15 %; . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 155 millions de FCFA; comptant pour 15%. <p>L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 %au total sera requis pour être retenu.</p> <p>14.3. Evaluation des offres financières Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.</p> <p>Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éilminatolires</p> <p>Ils'agit notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

GAROUA le 22 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BETARE-OYA

ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/CBO/CIPM DU 2020 JUILLET 2020 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABAKEDE, COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BéTERé-OYA le 17 Juillet 2020

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES : N°07(BIS)/AONO/RCE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC (01) DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°11/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE KANANGA – OMENDÉ (13KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°12/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER YANGBEN-BATANGA-MBOLA (12KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°13/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BÉGNI – GUÉFIGUÉ (06KM) COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. N°14/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MAÇONNERIE DE MOELLONS SUR LA PISTE AGRICOLE BÉGNI – GUÉFIGUÉ COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO <i>Maitre d'Ouvrage</i> Communique</p> <p>Les soumissionnaires concernés par les Appels d'Offres Nationaux ouverts susmentionnés, sont informés que la date de dépôt des offres initialement prévue le Mardi 28 Juillet 2020 à l'hôtel de ville de Bokito, est reportée au Mardi 04 Aout 2020 dans la salle des délibérations de la Mairie de Bokito.</p> <p>Les heures de dépôt et d'ouverture restent inchangées.</p>

BOKITO le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF N°06/A/C/BOK/SG/M/2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N°07(BIS), 11, 12, 13 ET 14/AONO/C/B/CIPM/2020, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°000405/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CRA/CSE/BNRJ.AMF/20 DU 23 JUILLET 2020 : DAO N° 12, 13 ET 14/AONO/C/B/CIPM/2020 RESPECTIVEMENT POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12KM), TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUÉFIGUÉ (06KM) ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MAÇONNERIE DE MOELLONS..

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence, non-conformité, non validité des pièces administratives après un délai de 48 heures à produire celles conformes.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
6. Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;

Version Anglaise :

1. Absence of a document of the administrative file or non-conformity after 48 hours;
2. Absence of submission guarantee;
3. Absence of a sub-detail of a quantified price;
4. False declaration of forged documents;
5. Omission of the unit price in the price list.
6. Technical mark less than 70% of yes;

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

DAO N°13/AONO/C/B/CIPM/2020

Lire

Délai d'exécution minimum de l'ensemble des travaux prévus par le maitre d'ouvrage est de deux (02) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. (RPAO)

Lire

1.2 Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution est fixé à **deux (02)** mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

3- Matériels

Le Candidat doit établir qu'il dispose ou en propre ou en location des matériels ci-après :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimal requis
1.	Une niveleuse	01
1.	Une pelle chargeuse	01
1.	Un compacteur	01
1.	Bulldozer	01
1.	Camion benne	01
1.	Camion-citerne	01
1.	Matériel de topographie	01
1.	Pick-up	01

Règlement Général de l'Appel d'Offre. (RGAO)

Retranscription intégrale du règlement Général de l'Appel d'offres :

Lire**Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'Offres ; ou Présente plus d'une Offre dans le cadre du présent appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision

d'exclusion. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 17 : Caution de Soumission

17.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son Offre.

17.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres ; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable du Maître d'Ouvrage. La caution de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des Offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'ouvrage et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 16.2 du RGAO.

17.3. Toute Offre non accompagnée d'une caution de soumission acceptable sera rejetée par la commission de passation des marchés comme non-conforme. La caution de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'Offre et mentionner chacun des membres du groupement.

17.4. Les cautions de soumission et les Offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats

17.5. La caution de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le cautionnement définitif requis.

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son Offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

Article 19.4

Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'Offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par le Maître d'Ouvrage en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.

Article 25.1

La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires et à l'adresse indiquée dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

Article 26.1

Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

Article 32.4

Si l'Offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation

du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter ladite Offre.

Articles 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis, et le cas échéant, au visa préalable du Ministre en charge des Marchés publics.

38.2. Le Maître d'ouvrage dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature de la lettre commande à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

Article 39.1

Dans les vingt (20) jours suivants la notification du marché par le Maître d'Ouvrage, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

BOKITO le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 5183/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU21 JUILLET 2020 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILTE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVESALA DEMANDE DE COTATION N° 026/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le 23/07/2020 à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N° 026/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p> <p>Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°26/20/DCO/SDCC/CIPM du 03/07/2020 pour la fourniture d'une presse horizontal ; à la SODECOTON, initialement prévue le 23 juillet 2020, est reportée au 04 Août 2020.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront dépouillées le 23/07/2020 à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°26/20/DCO/SDCC/CIPM du 03/07/2020 pour la fourniture d'une presse horizontal ; à la SODECOTON, initialement prévue le 23 juillet 2020, est reportée au 04 Août 2020.</p>

GAROUA le 21 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com